

DEPARTEMENT
DE LA DROMEDELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NYONS

| NOMBRES DE MEMBRES | | |
|---|----------------|---|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la Délibération |
| 29 | 29 | 29 |
| PROCURATIONS : 8 | | |

| |
|------------------------|
| Date de la convocation |
| 2 février 2023 |

| |
|------------------|
| Date d'affichage |
| 2 février 2023 |

Séance du 8 FEVRIER 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS
et le HUIT FEVRIER

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS

Présents : M. DAYRE - Mme AMOURDEDIEU - M. LANTHEAUME, Adjoints,
M. MONPEYSSEN - M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BERGER-SABATIER - Mme BRUN-CASTELLY - M. MOUTARD
M. TEULADE - Mme BERTHE - M. CATHENOZ - Mme BOTTINI - Mme AUDIBERT - Mme MACIPÉ - Mme BOUNIN -
M. ALLÉE - Mme TAILLEUX - Mme FLAMAIN - M. VAN ZELE, Conseillers Municipaux.

Absents avec procuration : Mme LAURENT - M. TATONI - Mme PILOZ - M. ROUSSELLE - Mme LOUPIAS -
M. CARRERE - M. RINCK - Mme TEISSEYRE.

Secrétaire de séance : M. VAN ZELE

2023 - 02 - 10

MARCHE PUBLIC

Etude patrimoniale et diagnostic général de l'Eglise Saint Vincent
Choix du candidat

RAPPORTEUSE : Mme Monique BOTTINI

La Ville de NYONS souhaite réaliser une étude patrimoniale et un diagnostic général de l'Eglise Saint Vincent. En effet, des remontées capillaires et des infiltrations d'eau ont été constatées du côté Nord de l'édifice, qui sont à l'origine de dégradations et de la mise en danger de différentes œuvres à l'intérieur de l'église.

L'objectif de l'étude est le suivant :

- la réalisation d'un diagnostic technique sur l'état sanitaire du bâtiment (analyse et causes des pathologies) avec une prise en compte de son environnement et de son utilisation, ainsi que la proposition de solutions pour y remédier.
- l'établissement d'un diagnostic patrimonial de l'église (évolutions architecturale et historique) et la proposition d'un programme général de restauration et de mise en valeur des œuvres exposées à l'intérieur de l'édifice.

Ce diagnostic pourra être suivi par des missions de maîtrise d'œuvre dans le cadre de travaux préconisés dont les modalités seront précisées ultérieurement.

Cette étude sera assurée par un cabinet spécialisé avec des compétences variées et des références d'études similaires et devra s'articuler en 4 étapes :

► **Tranche ferme :**

- 1 – Une phase documentaire comprenant la mise au point d'un dossier de relevés et les recherches historiques,
- 2 - Une phase de constat - état des lieux : Désordres et causes. Bilan hydraulique autour de l'église,
- 3 – Une phase de proposition de solutions pérennes, projets et estimations financières

► **Tranche optionnelle :**

- 4 - Etude archéologique : Une recherche des circulations hydrauliques et des fondations du bâtiment pourrait être envisagée et utile.

.../...

Un marché public sous forme de MAPA a été passé afin de sélectionner un prestataire pour la réalisation de cette étude.

Les étapes de la consultation sont les suivantes :

- 1°) Avis d'Appel Public à la Concurrence envoyé à la publication le 21 novembre 2022
- 2°) Date limite de réception des offres : 16 décembre 2022
- 3°) Le nombre d'offres retenues : 4

A l'issue de la consultation et après analyse des offres, il est proposé de retenir l'offre du :

Cabinet **Architecture & Héritage**, de VILLEURBANNE (Rhône)
pour un montant de 18 000 € HT, soit **21 600 € TTC** pour la **tranche ferme**
et de 9 549 € HT, soit **11 458 € TTC** pour la **tranche optionnelle**.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- AUTORISE M. le Maire à passer commande auprès du Cabinet Architecture & Héritage pour la réalisation de la tranche ferme de l'étude de l'Eglise St Vincent par un architecte du patrimoine, selon les conditions indiquées ci-dessus.
- AUTORISE M. le Maire à affermir la tranche optionnelle en cas de demande de la Collectivité.

Fait et délibéré par les membres présents.

Pierre COMBES,
Maire de NYONS

